

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché n°25S0017 - Travaux de rénovation des sous-stations de chauffage - ESUM 1 et 2

N° : VA_DEC2025_391
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R 2123-1 1° du Code de la commande publique ;
Vu l'avis de la Commission des marchés du 26 mai 2025 ;

décidons

De conclure le marché n°25S0017 « Travaux de rénovation des sous-stations de chauffage – ESUM 1 et 2 » avec la société SERVAIS, domicilié à FEIGNIES (59750), pour un montant total de 103 000 € HT et un montant TTC de 123 600 € TTC.

Imputation budgétaire : 21314 321 2200 SPESUM 1

21314 321 2200 SPESUM 2

Politique publique (domaine-action-activité) : 11.2.3 ESUM

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 12 juin 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-211631-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 3 juillet 2025